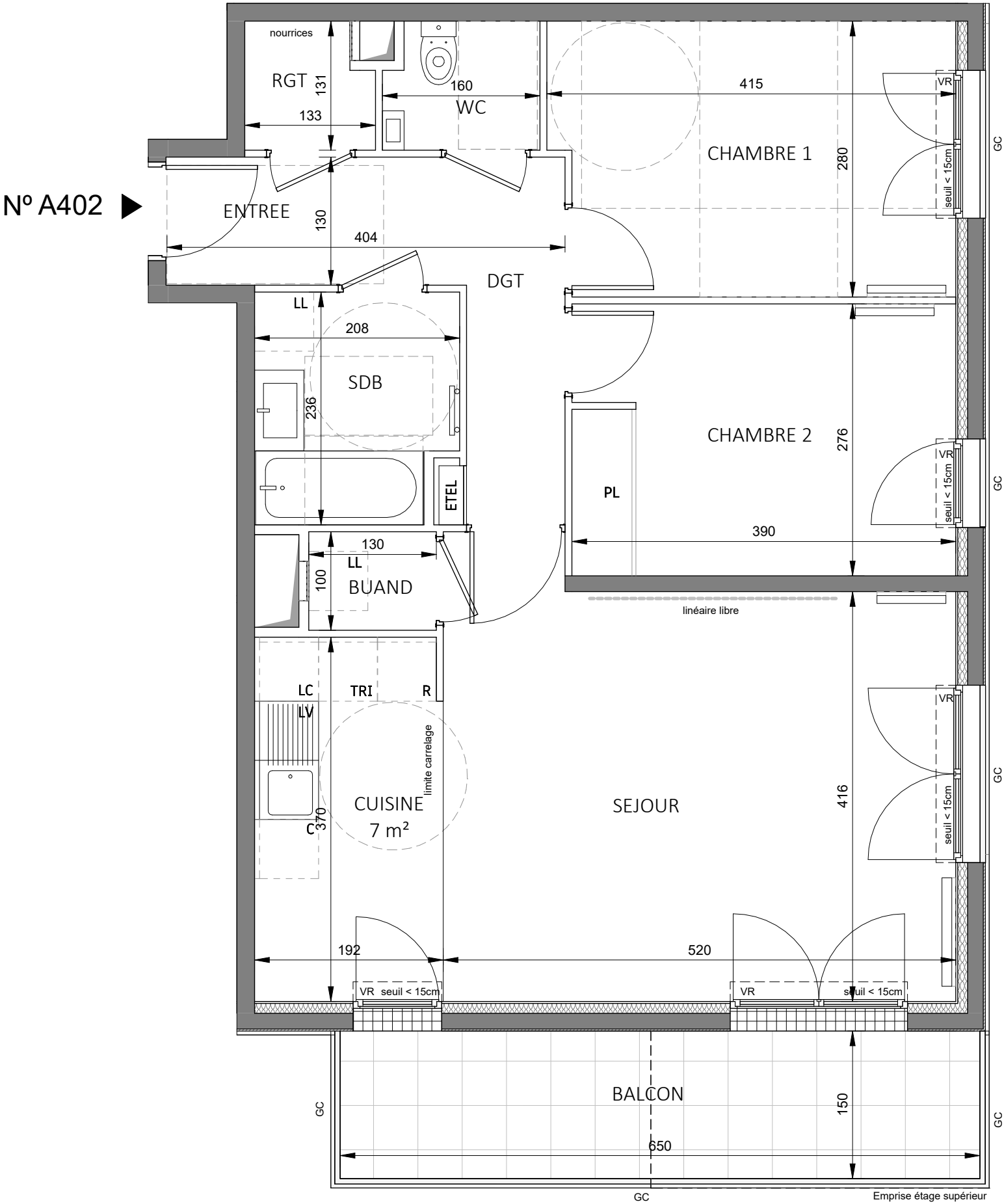


HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n°A402 au 4ème étage

ENTREE	3.97 m²
SEJOUR / CUISINE	29.44 m²
CHAMBRE 1	11.25 m²
CHAMBRE 2	10.71 m²
SALLE DE BAINS	4.65 m²
WC	1.99 m²
BUANDERIE	1.30 m²
RANGEMENT	1.61 m²
DEGAGEMENT	3.73 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	68.65 m²

BALCON	9.75 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	9.75 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	78.40 m²

LEGENDE			
AP	allège pleine		sèche-serviette
GC	garde corps		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		---	retombée de poutre
	fenêtre		porte-fenêtre
	fenêtre fixe		
Indice B	10/12/25		
Echelle :			

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »